

27/28 juin 2018
Cité des Congrès Valenciennes

Vous avez
RDV
avec la
ville

Rencontre nationale des acteurs du renouvellement urbain

Appel à contributions



Valenciennes Métropole porte depuis plus de 10 ans une politique ambitieuse en faveur de la rénovation urbaine des quartiers et souhaite mettre à l'honneur cette politique lors d'un évènement autour du renouvellement urbain à rayonnement national les 27 et 28 juin 2018 à la Cité des Congrès à Valenciennes.

Afin de valoriser les initiatives des acteurs du renouvellement urbain lors des deux journées de *RDV avec la Ville*, Valenciennes Métropole lance un appel à contributions.

1 *RDV avec la Ville* : un évènement national qui réunit et donne la parole à l'ensemble des acteurs du renouvellement urbain

1 – En quoi consiste *RDV avec la Ville* ?

L'évènement des 27 et 28 juin 2018 sera :

>> Le seul évènement national en 2018 réunissant l'ensemble des acteurs du Renouvellement Urbain (politiques et techniques, publics et privés): élus, institutions, bureaux d'études, architectes, paysagistes, urbanistes, sociologues, entreprises, promoteurs, structures représentatives des habitants...

>> Le lieu d'échanges et de rencontres permettant à l'ensemble des acteurs pré-cités de présenter et de communiquer largement autour d'expériences, d'initiatives innovantes qu'elles s'inscrivent ou non dans des dispositifs nationaux (PNRU, PNRQAD, NPNRU, PIA...)

>> L'occasion de présenter des traductions concrètes en programmant des rencontres et des visites de sites « hors les murs » sur le territoire de Valenciennes Métropole (en parallèle des ateliers de travail organisés à la Cité des Congrès).

2 Un appel à contributions pour valoriser les initiatives innovantes des acteurs concernés par les projets urbains

1 – Quels sont les projets concernés ?

Les contributions attendues porteront sur :

- des projets, opérations ou initiatives, s'inscrivant dans une stratégie globale liée au renouvellement urbain dans toutes ses composantes (mixité sociale, habitat, développement économique, équipements et services, etc.)
- des projets réalisés ou en cours de réalisation
- des projets qui apportent des réponses concrètes et pragmatiques aux grands défis du Renouvellement Urbain (densité, développement durable, participation des habitants...)

Voici quelques exemples de sujets non exhaustifs :

- « Densité / habitat horizontal / logiques de marché immobilier : une équation impossible à résoudre ? »...
- « Relogement et stratégie de peuplement, quelle place donner à l'habitant ? »
- « Quand les matériaux se mettent en mode circuits-courts ! »
- « L'art n'est-il qu'une affaire d'artiste ? : le design dans l'espace public »
- « Faire du temporaire pour une ville durable ? »
- « Comment devenir un territoire à santé positive ? »
- « La performance énergétique, à quel prix ? »
- « Le patrimoine comme source d'innovation et de création d'activité »
- « Les commerces de quartier en difficulté : quelles solutions ? »
- « Clause d'insertion, seul levier pour favoriser l'accès à l'emploi ? »
- « Smart grid, smart city... comment le numérique transforme la ville et ses usages ? »
- « Remettre l'École au cœur du projet urbain et du projet social »
- « La mobilité, une affaire d'usage avant d'être un sujet d'infrastructure ? »
- « Développement économique dans les quartiers : comment faire mieux que dans le PNRU ? »
- « Le grand retour de la nature en ville ? »
- « Comment mieux intégrer les enjeux de la transition énergétique dans les projets urbains ? »

2 – Qui peut répondre ?

L'appel à contributions est destiné **aux acteurs du renouvellement urbain publics et privés** dans une acception large (collectivité, entreprise, association, promoteur, bailleur...).

Les démarches partenariales locales sont fortement encouragées et attendues tant pour la contribution écrite que lors de la présentation le jour de l'évènement.

C'est pourquoi, les différents porteurs de projets intervenant sur un même projet doivent répondre collectivement. La désignation d'un référent unique sera toutefois demandée afin de faciliter la communication avec Valenciennes Métropole.

3 – Pourquoi contribuer ?

- Pour partager et valoriser à l'échelle nationale vos projets et méthodes innovants et ambitieux
- Pour échanger avec l'ensemble des acteurs privés et publics de la ville
- Pour permettre à d'autres acteurs de développer des démarches similaires sur leurs territoires répondant à un réel besoin
- Pour fédérer autour des enjeux forts liés au renouvellement urbain

4 – Quelles sont les attentes quant à ma contribution ?

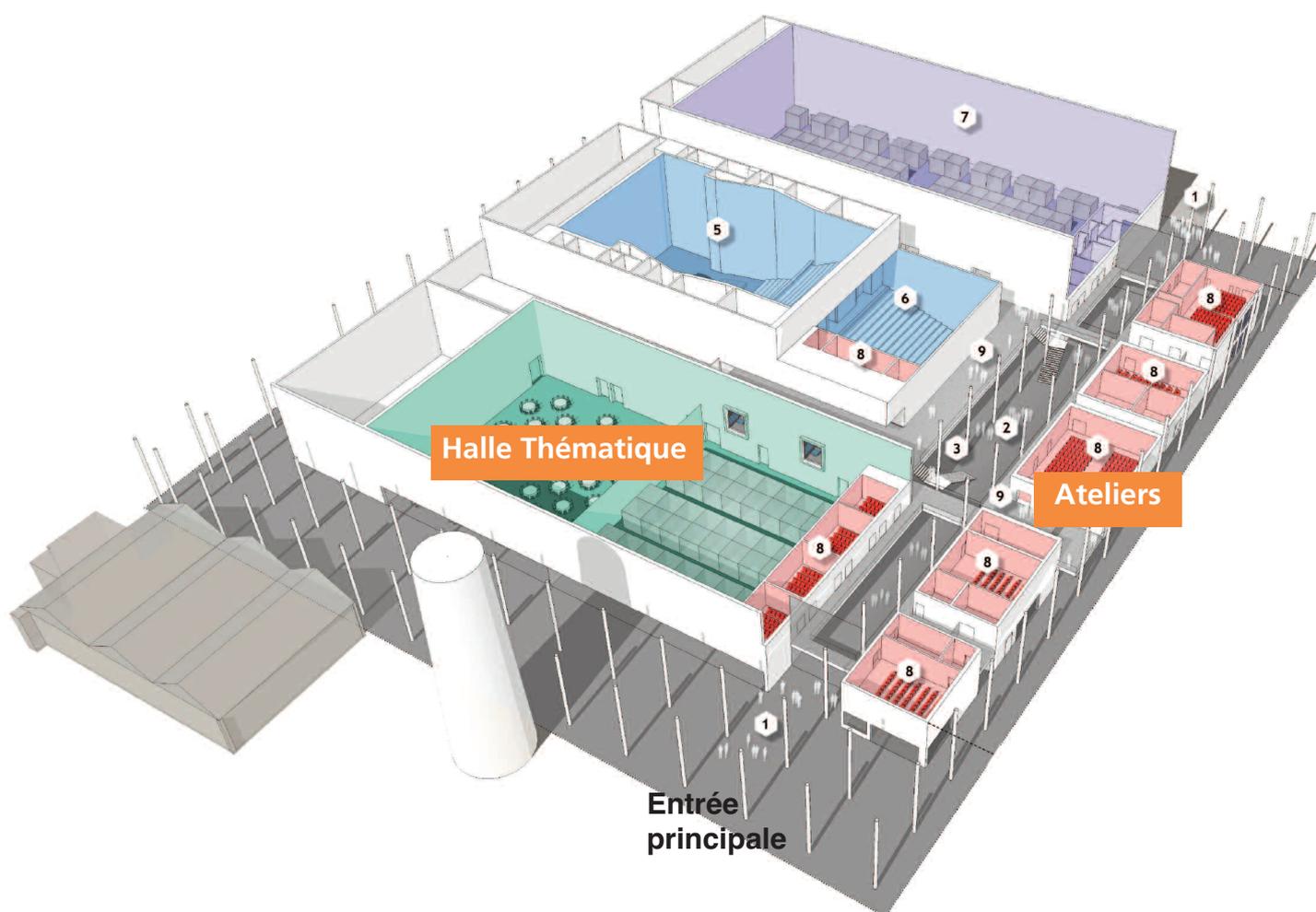
- Présenter une expérience particulière répondant à certaines spécificités territoriales en lien avec le renouvellement urbain,
- Identifier les acteurs ayant participé à sa réussite,
- Répondre à l'appel à contributions via le formulaire (en mettant en avant les points importants, les actions innovantes à valoriser, les résultats obtenus, la méthodologie de la démarche, les manquements...),
- Echanger avec Valenciennes Métropole sur le format de la participation dans un objectif de cohérence avec le programme
- Préparer, si la contribution est retenue, une intervention orale lors de l'évènement qui pourra prendre deux formes : en atelier ou dans la halle thématique.

5 – Quels sont les critères de sélection de l'appel à contributions ?

Les contributions seront sélectionnées selon plusieurs critères :

- La dimension partenariale dans la mise en œuvre du projet
- Le caractère novateur de la démarche
- La reproductibilité de la démarche
- Le caractère décloisonnant de l'initiative
- L'actualité de la thématique
- Le niveau d'impact sur le fonctionnement du quartier

6 – Quelle place prendra ma contribution lors de l'évènement ?



Halle Thématique

Un espace de 1 800 m² sera ouvert sur les deux jours de l'évènement. Elle regroupera des stands (partenaires institutionnels, entreprises finançant l'évènement) et **les porteurs de projets qui souhaiteront valoriser leurs expériences** au sein d'un lieu d'exposition.

Il s'agira d'une intervention de 30 minutes (présentation + échanges), sur un sujet précis pour un public d'environ 30 personnes. Techniques, synthétiques, ces communications sous la forme de pitch permettent de valoriser un élément de projet, une démarche, une méthodologie, mais aussi d'être identifié par le reste de la communauté comme un acteur ressource sur le sujet présenté. Les présentations se succèderont dans la Halle Thématique.

Le porteur de projet pourra présenter des supports physiques (plans, photos, images, maquettes physiques ou numériques).

A titre d'exemple

Un porteur de projet qui travaille sur la requalification d'une friche industrielle explique, avec une société foncière, comment s'est construite la vocation du nouveau site à aménager.

Ateliers

Avec une capacité d'une moyenne de 150 participants, les ateliers constituent des temps d'échanges qui pourront prendre plusieurs formes en fonction des sujets :

PANORAMA : Présentations à plusieurs voix d'une réalisation ou d'une démarche marquante pour un public de 50 à 150 personnes

A titre d'exemple

Deux porteurs de projet, accompagnés d'un représentant de syndicat mixte et d'un président d'association, viennent confronter deux stratégies différentes pour réduire la place de la voiture en ville et mesurer l'impact sur le commerce de proximité.

TABLE RONDE : Format permettant le travail collectif, la résolution de cas, avec une dizaine de personnes par groupe autour de problématiques précises.

A titre d'exemple

Un porteur de projet et un bailleur, qui partagent les mêmes interrogations, viennent animer une table ronde consacrée aux manières de lutter contre la vacance des logements, avec l'aide d'un expert logement qui aura été mandaté par Valenciennes Métropole.

3 La méthodologie

1 – Définir sa contribution

Partie « Votre projet » dans le formulaire

La participation attendue devra valoriser les grands axes d'une expérience, d'une démarche réalisée ou en cours de réalisation autour d'un projet urbain. Cette expérience doit être expliquée d'un point de vue méthodologique afin de permettre aux autres acteurs de s'en inspirer et de pouvoir, le cas échéant, la reproduire sur leurs territoires.

Appel à contributions *RDV avec la ville*

Les contributions devront inclure une réponse aux questions citées ci-dessous.

- Quelle est la nature du projet présenté ? (équipement, service, produit, démarche, etc.)
- Dans quelle phase se trouve votre projet ? (en cours de réalisation ou achevé)
- Quelle méthode avez-vous appliquée/suivie ?
- Quels sont les résultats attendus et/ou obtenus et à quel(s) besoin(s) réponde(nt)-ils ?

Partie « Vos partenaires » dans le formulaire

Veillez expliciter les partenariats mobilisés dans le cadre de votre projet :

- Qui est l'interlocuteur référent ?
- Quel(s) partenaire(s) avez-vous mobilisé pour la réussite du projet ?
- Souhaitez-vous présenter votre projet avec l'un de ces partenaires ?

4 Le calendrier

1 – Le lien avec Valenciennes Métropole

Suite à la réception de votre contribution, Valenciennes Métropole vous contactera afin d'échanger et de définir plus précisément votre participation lors de l'évènement (angle d'intervention, format, méthodologie de présentation, etc.).

2 – Calendrier (retours des contributions début février, préparation de février à fin mars)

Lancement de l'appel à contributions **12 Décembre 2017**

Réception des contributions **12 février 2018**

Analyse des contributions et contact téléphonique **Février - Mars 2018**

Consolidation du programme **Mars 2018**

(vous avez) RDV avec la ville **27 et 28 juin 2018**